

C'EST LE MOMENT DE SE SYNDIQUER

Vous êtes ingénieur, cadre, technicien ou agent de maîtrise. Engagé·e d'une manière ou d'une autre contre la réforme des retraites imposée par le gouvernement ! Vous voulez vous impliquer pour faire bouger les lignes dans votre entreprise ! C'est le moment de changer la donne, c'est le moment de se syndiquer !

L'Ufict-CGT, est une structure qui rassemble 8 000 syndiqué·e·s réuni·e·s dans le but de définir, défendre et faire avancer les revendications spécifiques aux ingénieurs, cadres et techniciens. L'Ufict-CGT s'est toujours impliquée dans des problématiques résolument actuelles et s'efforce d'anticiper au mieux les enjeux futurs du monde professionnel et de notre société.

Mobilisé·e·s aux côtés des autres salarié·e·s, c'est la volonté de convergence qui nous pousse à construire des passerelles entre catégories, corps professionnels, mais également entre territoires. C'est ce qui nous différencie des organisations qui ne se concentrent que sur une frange du salariat au risque de créer des oppositions.

Dans cette période trouble où les fondements de notre société sont remis en cause, nous avons besoin d'un syndicat fort, actif et représentatif de l'ensemble du salariat. D'un syndicat présent dans chaque entreprise des IEG. D'un syndicat qui fait figure de référence et sur lequel les ingénieurs, cadres, technicien·ne·s et agents de maîtrise peuvent compter... L'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens des IEG.

REJOIGNEZ NOUS SUR

ufictfnme.fr/se-syndiquer/



LES SOLUTIONS EXISTENT POUR FINANCER UNE AUTRE RÉFORME DES RETRAITES !



AJUSTER LES COTISATIONS... MAIS DANS LE BON SENS !

Une faible augmentation des cotisations (financées à 60 % par l'employeur) suffit à elle seule pour financer la retraite à 60 ans avec 75 % de son dernier salaire avec prise en compte des années d'études.

> Pour un salaire mensuel de 2 500 € net, cela correspond à 10 € d'augmentation par mois.



AUGMENTER LES SALAIRES DANS LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

Augmenter les salaires du privé de 1 %.

> 3,6 milliards d'euros de recettes en cotisations.

5 % d'augmentation du point d'indice de la Fonction publique (pour rappel, ce point d'indice est gelé depuis 2010...).

> 1 milliard d'euros.



TAXER LES REVENUS DU CAPITAL

La mise en place d'une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires.

> 30 milliards d'euros de ressources.

Alors qu'en 2050, le nombre des plus de 60 ans aura augmenté de près de 40 %, bloquer les ressources dévolues à nos retraites à leur niveau actuel se traduirait par l'effondrement de nos pensions. Pour financer la retraite, la CGT fait des propositions.



AMELIORER L'ÉGALITE SALARIALE FEMMES / HOMMES

C'est dans l'encadrement que les écarts salariaux sont les plus importants entre les femmes et les hommes.

> 6 milliards d'euros pour la CNAV.

> 5 milliards € pour l'AGIRC-ARRCO.

(sources : CNAV et AGIRC-ARRCO).



CONDITIONNER LES EXONERATIONS

Conditionner les exonérations de cotisations sociales en fonction de la politique d'emploi et salariale des entreprises.

> 52 milliards d'euros en 2019 d'après la Cour des comptes.



ENCOURAGER LE RECRUTEMENT

Une politique de recrutement amenant 2,4 % d'emplois en plus :

> 9 milliards d'euros de cotisations sociales.

100 000 jeunes diplômé·e·s embauché·e·s en CDI avec un salaire égal au montant du plafond de la sécurité sociale.

> 1 milliard d'euros en recettes annuelles.

CES PROPOSITIONS METTENT SUR LA TABLE PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS

...EN COMPARAISON, LE DEFICIT DES
CAISSES DE RETRAITE EN 2018 ETAIT DE
SEULEMENT 3,5 MILLIARDS !

(Source : Conseil d'orientation des
retraites, novembre 2019).

▼ ▼ ▼ POUR DÉFENDRE, ENTRE AUTRES, CES PROPOSITIONS ▼ ▼ ▼

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Portable : Fixe :

Vous pouvez vous syndiquer en ligne sur :

<https://ufictfnme.fr/se-syndiquer>

mail : ufict@ufict.fnme-cgt.fr

ou contacter votre syndicat Ufict-CGT Local :